

COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2013
arrêtés par le Conseil d'Administration
en séance du 09 mai 2014

SOMMAIRE

- 2** C2 Actif – Passif
- 4** C3 Compte de résultats
- 5** C4 Affectations et prélèvements
- 5** C5 Etat des immobilisations
- 15** C6 Bilan social
- 18** C7 Règles d'évaluation
- 22** C8 Évolution du bilan
- 28** Bilan détaillé au 31/12/2013
- 32** Rapport du collège des commissaires

C2.1 Actif

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28		
Immobilisations incorporelles	21	19 719,52	9 218,40
Immobilisations corporelles	22/27		
Terrains et constructions	22	11 043 404,22	10 876 937,96
Installations, machines et outillages	23	3 501 299,27	3 751 600,96
Mobilier et matériel roulant	24	5 540 146,00	6 147 987,23
Autres immobilisations corporelles	26	2 303 674,44	2 515 868,57
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	269 965,39	205 039,11
Total des immobilisations corporelles		22 658 489,32	23 497 433,83
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		
Créances à plus d'un an	29		
Autres créances	291	65 737,87	73 704,51
Total des créances à plus d'un an		65 737,87	73 704,51
Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
Stocks	30/36		
Approvisionnements	30/31	2 514 529,68	2 438 152,94
Commandes en cours d'exécution	37	59 650,12	75 568,51
Total des stocks et commandes en cours d'exécution		2 574 179,80	2 513 721,45
Créances à un an au plus	40/41		
Créances commerciales	40	2 679 177,51	1 357 454,72
Autres créances	41	1 288 848,74	1 294 871,99
Total des créances à un an au plus		3 968 026,25	2 652 326,71
Valeurs disponibles	54/58	428 089,92	469 788,98
Comptes de régularisation	490/1	256 890,72	197 300,86
Total de l'actif	20/58	29 971 133,40	29 413 494,74

C 2.2 Passif

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15		
Capital	10		
Capital souscrit	100	1 152 000,00	1 152 000,00
Réserves	13		
Réserve légale	130	115 200,00	115 200,00
Réserves disponibles	133	5 939 625,92	5 668 836,15
Total des réserves		6 054 825,92	5 784 036,15
Subsides en capital	13	1 013 866,96	1 290 576,21
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16		
Provisions pour risques et charges	160/5		
Autres risques et charges	163/5	1 130 981,83	841 266,11
DETTES	17/49		
Dettes à plus d'un an	17		
Dettes financières	170/4		
Dettes de location - financements et assimilées	172	0,00	0,00
Etablissements de crédit	173	77 500,00	77 500,00
Total des dettes à plus d'un an		77 500,00	77 500,00
Dettes à un an au plus	42/48		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
Dettes de location - financement	422	0,00	26 904,23
Dettes financières	43		
Etablissement de crédit	433	89 878,25	47 443,39
Dettes commerciales	44		
Fournisseurs	440/4	5 904 102,58	5 187 228,14
Effets à payer	441	0,00	7 811,48
Acomptes reçus sur commande	46	522,16	969,90
Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
Impôts	450/3	1 026 788,18	1 025 849,57
Rémunérations et charges sociales	454/9	8 163 433,86	7 781 471,02
Autres dettes	47/48	2 457 330,41	2 637 709,84
Total des dettes à un an au plus		17 642 055,44	16 715 387,57
Comptes de régularisation	492/3	2 899 903,25	3 552 728,70
Total du passif	10/49	29 971 133,40	29 413 494,74

C3 COMPTE DE RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations	70/74		
Chiffre d'affaires	70	16 798 621,96	18 718 410,63
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation+, réduction-)	71	- 15 918,39	26 388,09
Autres produits d'exploitation	74	1 844 129,16	1 663 033,64
Subsides d'exploitation		63 432 453,48	60 352 920,17
Total des ventes et prestations		82 059 286,21	80 760 752,53
Coût des ventes et prestations	60/64		
Approvisionnements et marchandises	60		
Achats	600/8	8 327 621,61	8 879 053,98
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	10 954,73	- 125 256,75
Total des Approv. et march.		8 338 576,34	8 753 797,23
Services et biens divers	61	30 998 901,44	31 329 184,08
Rémunérations et charges sociales	62	39 933 865,43	38 625 588,02
Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2 539 090,31	2 776 948,01
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	631/4	- 87 242,23	199 783,91
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/7	289 716,48	- 172 837,86
Autres charges d'exploitation	640/8	44 920,85	26 330,93
Total du coût des ventes et prestations		82 057 828,62	81 538 794,32
Produits financiers	75		
Produits des actifs circulants	751	547,89	937,75
Autres produits financiers	752/9	276 988,36	427 226,63
Total des produits financiers		277 536,25	428 164,38
Charges financières	65		
Charges des dettes	650	3 743,47	9 282,10
Autres charges financières	652/9	4 416,90	4 633,13
Total des charges financières		8 160,37	13 915,23
Produits exceptionnels	76		
	764/9	0,00	0,00
Total des produits exceptionnels		0,00	0,00
Charges exceptionnelles	66		
	664/8	0,00	0,00
Total des charges exceptionnelles		0,00	0,00
Impôts sur le résultat	67/77		
Impôts	670/3	43,70	130,14
Total des impôts sur le résultat		43,70	130,14
TOTAL DES PRODUITS		82 336 822,46	81 188 916,91
TOTAL DES CHARGES		82 066 032,69	81 552 839,69
Bénéfice de l'exercice	9904	270 789,77	
Perte de l'exercice	9904		363 922,78

C 4 AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Perte à affecter	9906		363 922,78
Bénéfice à affecter	9906	270 789,77	
Bénéfice de l'exercice à affecter	(9905)	270 789,77	
Perte de l'exercice à affecter (-)	(9905)		363 922,78
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur les réserves	792		363 922,78
Affectations aux capitaux propres	691/2		
aux autres réserves	6921	270 789,77	

C 5 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

C 5.2 État des immobilisations incorporelles

C 5.2.2 Concessions, brevêts et licences

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	8052P	552 722,66
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	26 656,29
Cessions et désaffectations (-)	8032	
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8042	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	579 378,95
Amortissements et réductions de valeur (-)		
Au terme de l'exercice précédent	8122P	543 504,26
Mutations de l'exercice		
Actés	8072	16 155,17
Repris car excédentaires (-)	8082	
Acquis de tiers	8092	
Cessions et désaffectations (-)	8102	
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8112	
Amortissements et réductions au terme de l'exercice	8122	559 659,43
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	211	19 719,52

C 5.3 État des immobilisations corporelles

C 5.3.1 Terrains et constructions

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	8191P	14 551 524,11
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	496 245,28
Cessions et désaffectations (-)	8171	
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8181	108 140,07
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	15 155 909,46
Amortissements et réductions de valeur (-)		
Au terme de l'exercice précédent	8321P	3 674 586,15
Mutations de l'exercice		
Actés	8271	437 919,09
Repris car excédentaires (-)	8281	
Acquis de tiers	8291	
Cessions et désaffectations (-)	8301	
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8311	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	4 112 505,24
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(22)	11 043 404,22

C 5.3.2 Installations, machines et outillage

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	8192P	11 192 663,82
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	225 308,58
Cessions et désaffectations (-)	8172	- 32 123,61
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8182	96 149,04
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	11 481 997,83
Amortissements et réductions de valeur (-)		
Au terme de l'exercice précédent	8322P	7 441 062,86
Mutations de l'exercice		
Actés	8272	568 423,84
Repris car excédentaires (-)	8282	
Acquis de tiers	8292	
Cessions et désaffectations (-)	8302	- 28 788,14
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	7 980 698,56
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(23)	3 501 299,27

C 5.3.3 Mobilier et matériel roulant

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	8193P	27 304 118,61
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	739 170,27
Cessions et désaffectations (-)	8173	- 492 490,10
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	27 550 798,78
Amortissements et réductions de valeur (-)		
Au terme de l'exercice précédent	8323P	21 156 131,38
Mutations de l'exercice		
Actés	8273	1 305 234,76
Repris car excédentaires (-)	8283	
Acquis de tiers	8293	40 327,44
Cessions et désaffectations (-)	8303	- 491 040,80
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	22 010 652,78
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(24)	5 540 146,00

C 5.3.5 Autres immobilisations corporelles

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	8195P	6 108 420,91
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations (-)	8175	-1 332,75
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	6 107 088,16
Amortissements et réductions de valeur (-)		
Au terme de l'exercice précédent	8325P	3 592 552,34
Mutations de l'exercice		
Actés	8275	211 357,45
Repris car excédentaires (-)	8285	
Acquis de tiers	8295	
Cessions et désaffectations (-)	8305	-496,07
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	3 803 413,72
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(26)	2 303 674,44

C 5.3.6 Immobilisations en cours et acomptes versés

	Codes	Exercice
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	8196P	205 039,11
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	269 215,39
Cessions et désaffectations (-)	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8186	- 204 289,11
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	269 965,39
Amortissements et réductions de valeur (-)		
Au terme de l'exercice précédent	8326P	0,00
Mutations de l'exercice		
Actés	8276	
Repris car excédentaires (-)	8286	
Acquis de tiers	8296	
Cessions et désaffectations (-)	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(27)	269 965,39

C 5.4 État des immobilisations financières

C 5.4.3 Autres entreprises - Créances

	Codes	Exercice
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	285/8P	0,00
Mutations de l'exercice		
Additions	8583	
Remboursement (-)	8593	
Réductions de valeur actées (-)	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différence de change (+) (-)	8623	
Autres (+) (-)	8633	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(285/8)	0,00
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8653	

C 5.6 Comptes de régularisation de l'actif

	Exercice
CHARGES COMPTABILISÉES ANTICIPATIVEMENT	
Charges pour 2014	167 955,88
PRODUITS À RECEVOIR	
Intérêts à recevoir	84 295,66
Oil swap	4 639,18

C 5.7 État du capital et structure de l'actionariat

	Codes	Montants	Nombre d'actions
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice précédent	100P	1 152 000,00	
Modifications au cours de l'exercice			
Augmentation par incorporation de réserves disponibles			
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1 152 000,00	
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans droit de vote et sans valeur nominale			15 482
Actions avec droit de vote et sans valeur nominale			30 965
Actions nominatives	8702		46 447

Structure de l'actionariat de l'entreprise au 31.12.2013

La SRWT détient 31 274 actions.

Les communes détiennent 15 173 actions.

C 5.8 Provisions pour autres risques et charges

	Exercice
Assainissement et dépollution	546 610,41
L'exploitation de nos dépôts pendant de nombreuses décennies est susceptible d'avoir généré une pollution du sol. Ce risque potentiel étant impossible à évaluer sans engager des frais considérables, il est couvert partiellement par une provision.	
Pour sinistres accidents tiers	64 614,30
Litiges avec agents et fournisseurs	519 757,12

C 5.9 État des dettes

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes de location-financement et assimilées	8831	0,00
Établissements de crédit	884	0,00
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	891	0,00
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes de location-financement et assimilées	8832	0,00
Établissements de crédit	8842	77 500,00
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	891	77 500,00
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes de location-financement et assimilées	883	0,00
Établissements de crédit	884	0,00
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	891	0,00
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Établissements de crédit	8961	77 500,00
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	77 500,00
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales non échues	9073	1 026 788,18
Rémunérations et charges sociales		
Autres dettes salariales et sociales	9077	8 163 433,86
COMPTES DE RÉGULARISATION (PASSIF)		
Charges à imputer		
Divers		16 049,62
Intérêts sur emprunts		67,60
Produits à reporter		
Plus-value Sale & Rent back		193 301,96
Recettes encaissées pour transports non encore réalisés		2 185 931,24
Subvention		485 364,53
Divers		19 188,30

C 5.10 Résultats d'exploitation

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Autres produits d'exploitation (rubrique 74)			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	63 432 453,48	60 352 920,17
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	756	760
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	734,29	735,35
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	1 111 489,09	1 118 795,27
Frais de personnel (rubrique 62)			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	26 019 072,44	25 628 099,26
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	11 194 244,79	11 032 277,08
Primes patronales pour assurances légales	622	107 780,91	107 506,36
Autres frais de personnel	623	2 612 767,29	1 857 705,32
Réductions de valeur (rubrique 631/4)			
Sur stocks et commandes en cours			
Actés	9110	44 120,42	203 204,67
Reprises (-)	9111	- 131 451,89	- 41 456,61
Sur créances commerciales			
Actés	9112	104,05	38 439,47
Reprises (-)	9113	-14,81	-403,62
Provisions pour risques et charges (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115	571 115,32	85 860,72
Utilisations et reprises (-)	9116	-281 398,84	-258 698,58
Autres charges d'exploitation (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	7 095,35	13 651,93
Autres	641/8	37 825,50	12 679,00
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	38	33
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	25,81	20,76
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	50 999,79	41 030,17
Frais pour l'entreprise	617	505 238,25	699 770,66

C 5.11 Résultats financiers

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	276 709,25	333 307,49
Divers		279,11	93 919,14
Autres charges financières (rubrique 652/9)			
Divers		4 416,90	4 633,13

C 5.12 Impôts et taxes

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Détail de la rubrique 670/3		
Impôt sur le résultat de l'exercice	9134	43,70
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	43,70

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte			
À l'entreprise (déductibles)	9145	4 465 552,09	4 735 990,28
Par l'entreprise	9146	1 692 595,36	1 698 315,21
Divers			
MONTANTS RETENUS À CHARGE DE TIERS, AU TITRE DE			
Précompte professionnel	9147	5 054 215,01	5 008 292,13
Précompte mobilier	9148	179,69	235,74

C 5.13 Droits et engagements hors bilan

	Exercice
GARANTIES REÇUES	
Divers dépôts de constitution de cautionnement par Metrabus et divers entrepreneurs	646 645,34
Autres engagements importants	
Montant des contrats de location d'autobus restant à échoir	4 326 793,55
Titres de transport remis à des tiers pour être vendus par ceux-ci	110 225,00
Biens d'investissements du TEC Hainaut logés dans les livres de la SRWT	69 845 062,00

Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie.

La SRWT assume les charges afférentes aux engagements sociaux nés des différents régimes d'allocations extralégales qui étaient d'application dans les sociétés d'origine du groupe TEC. Ces allocations recouvrent les domaines suivants :

- Les compléments de pensions de survie et de retraite (pour les agents admis à la pension avant 1993) et les allocations d'invalidité des allocataires sociaux issus de l'ex-SNCV. Il s'agit des avantages octroyés par les anciennes caisses sociales, à savoir :
 - la Caisse d'Assurance Mixte (C.A.M.) ;
 - la Caisse de Répartition d'Allocations complémentaires à la pension légale (C.R.A.) ;
 - la Caisse de Répartition d'allocations aux agents Invalides (C.R.I.).
- Les compléments de pensions de survie et de retraite des allocataires sociaux des anciennes sociétés de transport urbain (STIL, STIC, STIV) admis à la pension avant 1993.

Elle assume également les charges liées aux allocations versées aux travailleurs ayant atteint 55 ans d'âge et tombant dans le champ d'application des conventions collectives de travail organisant un régime d'allocations complémentaires au chômage en faveur de certains travailleurs licenciés.

En outre, la SRWT assume les charges afférentes à l'assurance-groupe souscrite en 1993 en faveur de l'ensemble du personnel actif du groupe TEC. Cette assurance-groupe, instaurée dans le but de mettre le régime de pensions complémentaires en conformité avec les dispositions légales, a été profondément modifiée avec effet au 1^{er} janvier 1998. La formule du type « but à atteindre », traduction des anciens règlements de pension, a été transformée en formule « contribution définie », dont le principe est de générer à l'âge de la retraite un capital résultant de cotisations, personnelles et patronales, directement proportionnelles à la rémunération. La formule « but à atteindre » est cependant restée d'application pour les agents entrés en service avant 1998 lorsque celle-ci leur est plus avantageuse.

L'entrée en vigueur de la loi sur les pensions complémentaires, dite "loi VANDENBROUCKE", a entraîné une réévaluation substantielle des réserves à constituer pour garantir les engagements correspondants pour la partie « but à atteindre » résiduelle. Toutefois, la FSMA a accordé à la SRWT une dispense de réévaluer ces réserves, à la condition que le véhicule financier des pensions complémentaires « but à atteindre » soit à l'avenir une institution de retraite professionnelle, qui reprendrait à sa charge les anciens régimes garantis à titre de droits acquis. Cette institution appelée « TEC-Pension », créée en septembre 2008, a été agréée par la FSMA.

Le plan de financement approuvé par la FSMA lors de la création de TEC-Pension était basé sur une rentabilité attendue du portefeuille de 5 % et une actualisation des engagements futurs de compléments de pension au même taux.

Compte tenu de la dégradation des marchés financiers suite à la crise de 2008, anticipant sur la difficulté d'obtenir ce rendement de 5 % sur son portefeuille sans prendre de risques importants, TEC-Pension a demandé à la FSMA de revoir dès 2011 son plan de financement en ramenant ces taux à 3,75 %.

Cette révision impliquant une augmentation des provisions long terme de 14 743 589 €, la FSMA a marqué son accord moyennant la mise en place d'un plan de redressement de ce montant, à apurer en 15 ans à raison d'un quinzième chaque année, soit de 2011 à 2025.

La SRWT a, en 2010, cédé à Kéolis S.A. sa participation dans le capital d'Eurobus Holding dégageant de la sorte une plus-value de 27 058 400,30 €. À sa demande, cette plus-value a été rétrocédée à la Région wallonne. En contrepartie, celle-ci s'est engagée par décret à couvrir les engagements sociaux du Groupe TEC.

C 5.14 Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	<i>Codes</i>	<i>Exercice</i>	<i>Exercice précédent</i>
ENTREPRISES LIÉES			
Créances sur les entreprises liées	9291	1 294 347,33	727 904,23
À un an au plus	9311	1 294 347,33	727 904,23
Dettes	9351	2 523 796,47	2 391 651,36
À un an au plus	9371	2 523 796,47	2 391 651,36

C 5.15 Relations financières avec les administrateurs et gérants avec les commissaires et les personnes avec lesquelles ils sont liés

	<i>Codes</i>	<i>Exercice</i>
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	37 118,63
Émoluments des commissaires	9505	17 464,00

C 6 BILAN SOCIAL

État des personnes occupées. Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

AU COURS DE L'EXERCICE	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	665,6	591,5	74,1
Temps partiel	1002	91,7	68,9	22,8
Temps en équivalents temps plein (ETP)	1003	734,3	643,2	91,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	998.987	899.158	99.829
Temps partiel	1012	112.502	85.634	26.868
Total	1013	1.111.489	984.792	126.697
Frais de personnel				
Temps plein	1021	34.967.792,37	30.976.354,14	3.991.438,23
Temps partiel	1022	3.689.944,44	2.669.963,61	1.019.980,83
Total	1023	38.657.736,81	33.646.317,75	5.011.419,06
Montant des avantages accordés en sus du salaire				
1033		1.276.128,62	1.110.696,92	165.431,70
AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	735,3	644,2	91,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.118.795	993.959	124.836
Frais de personnel	1023	37.371.506,43	32.574.160,92	4.797.345,51
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	1.254.081,59	1.093.096,30	160.985,29
À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre moyen de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	663	93	732,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	628	93	697,6
Contrat à durée déterminée	111	33		33,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	2		2,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	592	69	643,6
de niveau primaire	1200	1		1,0
de niveau secondaire	1201	549	65	597,7
de niveau supérieur non universitaire	1202	35	3	37,1
de niveau universitaire	1203	7	1	7,8
Femmes	121	71	24	89,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	49	21	64,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	16	3	18,4
de niveau universitaire	1213	6		6,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	7	1	7,8
Employés	134	143	17	155,4
Ouvriers	132	513	75	569,4

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

AU COURS DE L'EXERCICE	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise	
Nombre moyen de personnes occupées	150	7,1	18,7	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	14 089	36 911	
Frais pour l'entreprise	152	416 543,48	88 694,77	
Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice				
	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	39	1	39,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	7		7,0
Contrat à durée déterminée	211	30		30,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213	2	1	2,8
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	35	9	41,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	27	8	32,8
Contrat à durée déterminée	311	7		7,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	1	1	1,8
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1		1,0
Prépension	341	5	6	9,5
Licenciement	342	16	3	18,1
Autre motif	343	13		13,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

TOTAL DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE FORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR	<i>Codes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Codes</i>	<i>Femmes</i>
Nombre de travailleurs concernés	5801	537	5811	104
Nombre d'heures de formation suivies	5802	7 383,00	5812	1 104,00
Coût net pour l'entreprise	5803	327 730,36	5813	73 259,56
dont coût brut directement lié aux formations	58031	371 374,05	58131	79 790,41
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	43 643,69	58133	6 530,85
SORTIE				
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE MOINS FORMEL OU INFORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR				
Nombre de travailleurs concernés	5821	126	5831	47
Nombre d'heures de formation suivies	5822	668,00	5832	211,00
Coût net pour l'entreprise	5823	125 385,46	5833	46 974,38
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE À CHARGE DE L'EMPLOYEUR				
Nombre de travailleurs concernés	5841	32	5851	3
Nombre d'heures de formation suivies	5842	3 112,00	5852	636,00
Coût net pour l'entreprise	5843	366 303,31	5853	72 760,96

C 7 RÈGLES D'ÉVALUATION

C7.1.1 Actif

Frais d'établissement

Les frais de constitution et d'augmentation de capital ainsi que les autres frais d'établissement sont amortis en 5 ans. Les frais d'émission d'emprunts et primes de remboursement sont amortis par tranches égales sur la durée des emprunts auxquels ils se rapportent.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont prises en charge dans l'exercice au cours duquel ces frais sont exposés. Les logiciels informatiques acquis à l'extérieur sont amortis sur trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, à leur coût de revient, ou à leur valeur d'apport y compris les frais accessoires notamment la quote-part non déductible de la T.V.A.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location - financement ou de conventions similaires dont les versements échelonnés prévus au contrat sont assurés par un organisme financier en contrepartie d'un paiement unique effectué au début de la transaction (Payment Undertaking Agreement) sont traités de la manière suivante :

- les droits d'usage y compris les frais accessoires sont portés à l'actif dans la rubrique correspondant aux immobilisations concernées et amortis au même taux,
 - le versement à l'organisme financier qui assurera le paiement des versements échelonnés apure la dette de location-financement,
 - l'engagement qui subsiste vis-à-vis du "lessor" de procéder aux versements échelonnés est acté dans les comptes d'ordre,
 - les profits dégagés par cette transaction seront portés en produits au rythme des amortissements comptables.
- Les amortissements sont pratiqués d'une manière linéaire sur la durée de vie présumée des immobilisations.

En ce qui concerne les biens acquis avant le 1^{er} janvier 1991 et transférés par la SNCV :

- a) les biens transférés par la SRWT au TEC, à savoir le mobilier, le matériel de bureau et l'outillage, sont valorisés à leur valeur nette comptable et sont amortis sur quatre ans ;
- b) les biens transférés à la SRWT sont amortis selon le plan d'amortissement en application à la SNCV.

Pour les biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1991, les taux d'amortissement sont les suivants :

Composant de l'actif	Durée de vie	Taux en %
Terrains	illimitée	0
Bâtiments	30 ans	3,33
Installations bâtiments	20 ans	5
Voies	25 ans	4
Lignes aériennes	25 ans	4
Sous-stations de tractions	25 ans	4
Sites propres	15 ans	6,66
Machines, matériel et techniques spéciales	10 ans	10
Matériel roulant ferré	25 ans	4
Autobus standards (classe II) avant 2012 et articulés (classe I) avant 2012	15 ans	6,66
Autobus standards (classe II) à partir de 2012 et articulés (classe I) à partir de 2012	16 ans	6,25
Midibus de 60 places (classe II) avant 2012	15 ans	6,66
Midibus de 60 places (classe II) à partir de 2012	16 ans	6,25
Autobus d'occasion	Règles habituelles en tenant compte de la date de première mise en circulation comme date de départ.	

Transformation du matériel roulant ferré et renouvellement des bus afin d'allonger la durée d'utilisation	En fonction de la durée d'utilisation restante estimée	
	Minibus (classe III) avant 2012 et midibus de 40 places (classe III) avant 2012	8 ans
Minibus (classe III) à partir de 2012 et midibus de 40 places (classe III) à partir de 2012	9 ans	11,1
Autobus PMR	6 ans	16,66
Véhicules utilitaires	10 ans	10
Automobiles et camionnettes	5 ans	20
Vélos pliables	3 ans	33,33
Mobilier et assimilés, machines de bureau et informatique Mainframe	5 ans	20
Équipement informatique acquis avant 1993	5 ans	20
Micro-informatique (PC, réseau et périphérique) acquis à partir de 1993	3 ans	33,33
Installation téléphonie fixe acquise à partir de 1997	10 ans	10
Installation téléphonie mobile acquise à partir de 1997	5 ans	20
À partir de 2007, téléphonie mobile	3 ans	33,33
À partir de 2007, outillage portatif	5 ans	20

Lorsque, du fait du recours à un financement alternatif, des biens immobilisés ne sont pas repris dans les livres de la société, les charges générées par le financement de ces biens sont mises en compte de manière à ce que leur répartition dans le temps se rapproche le plus possible de la durée d'amortissement prévue dans les règles d'évaluation pour de tels biens.

En ce qui concerne les pièces relais (moteurs – boîtes – ponts – éléments constitutifs des plates-formes embarquées et du matériel de perception) liées au matériel roulant, celles-ci sont amorties sur la même durée que les véhicules ou les équipements embarqués pour lesquels elles doivent servir.

Immobilisations financières

Les actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

Les autres créances et cautionnements en numéraire sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Créances à plus d'un an et créances à un an au plus

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

En cas de faillites ou concordats, les créances impayées sont considérées comme douteuses et leur valeur totale nette, hors T.V.A., fait l'objet d'une réduction de valeur.

En dehors de ces cas, d'autres créances peuvent être transférées à la rubrique "Clients douteux" ou "Créances douteuses" et faire l'objet de réductions de valeur adaptées à chaque situation.

Stocks et commandes en cours

Les stocks d'approvisionnements et fournitures sont valorisés selon la méthode des prix moyens pondérés.

À la clôture de chaque exercice, les casiers comprenant des articles de stock qui n'ont plus été mouvementés, soit par de nouvelles entrées consécutives à des commandes ou à des fabrications internes, soit par de nouvelles sorties sur centre de coût ou ordre ou consécutives à des corrections d'inventaire, depuis plus de trois ans, font l'objet d'une réduction de valeur totale, sauf pour les articles du stock destinés au réseau ferré pour lesquels cette période est portée à dix ans.

Tout article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur et qui serait sorti du stock sur centre de coût ou ordre ou suite à des corrections d'inventaire fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de son utilisation. Dans le cas où une nouvelle commande ou fabrication interne devrait survenir pour un article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur, c'est l'ensemble du casier qui fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de la nouvelle entrée en stock.

La procédure de valorisation est appliquée aux pièces relais importantes qui font l'objet de réparation dans le cadre d'un processus d'échange standard :

- lors de l'achat de la pièce neuve, celle-ci est immobilisée et amortie sur la durée d'amortissement restante des véhicules les plus récents auxquels elle se rapporte ;
- ces pièces sont alors reprises en stocks sans valeur ;

- ensuite, lors du processus d'échange standard, la pièce démontée du véhicule qui est réparée rentre dans le stock pour une valeur égale au coût de la réparation.

Cette procédure s'applique aux pièces suivantes : moteurs, boîtes de vitesse, ponts et éléments constitutifs des plateformes embarquées et du matériel de perception.

D'une manière générale, les fabrications pour stocks (en ce compris les récupérations et réparations de pièces) sont valorisées et rentrées en stock pour une valeur égale à leur coût de revient.

Ces règles d'évaluation s'appliquent à l'ensemble des stocks quelle que soit leur localisation physique.

Les en-cours de fabrication et les commandes en cours d'exécution sont portés à l'actif du bilan à leur coût de revient.

Placement de trésorerie et valeurs disponibles

Les titres à revenu fixe sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées en suivant la règle proportionnelle.

Les revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice en cours, sont évalués au montant de la quote-part afférente à cet exercice.

C7.1.2 Passif

Provisions pour risques et charges

À la clôture de l'exercice, il est procédé, avec prudence, sincérité et bonne foi, à l'examen des provisions à constituer, à reprendre ou à annuler pour couvrir les risques prévus.

Plus précisément en ce qui concerne les risques liés aux anciens dossiers "propre assureur" encore en litige hérités de la SNCV, on couvrira l'estimation faite par le service des assurances sur base d'une addition de tous les litiges en cours :

- à 100 % pour les secteurs accident du travail et responsabilité civile accidents de circulation ;
- à 55 % pour le secteur maladie professionnelle vu le caractère plus aléatoire de l'aboutissement en notre défaveur de l'ensemble de ces dossiers.

À partir de l'exercice comptable 1991, les provisions pour gros entretiens et réparations et les provisions pour pneus ne sont plus constituées.

L'exploitation de nos dépôts pendant de nombreuses décennies est susceptible d'avoir généré une pollution du sol. Ce risque potentiel était impossible à évaluer sans engager des frais considérables, il n'est pas couvert par une provision.

Une provision est cependant constituée sur base d'une estimation faite par un expert dans les cas suivants :

- pollution avérée suite à un incident ou à un contrôle ;
- constatation suite à une expertise réalisée dans le cadre du renouvellement d'un permis d'exploiter.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes de location-financement sont évaluées pour la partie des versements à échoir, qui représente la reconstitution du capital de la valeur du bien auquel le contrat se rapporte.

Compte de régularisation

Les revenus perçus pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évalués en suivant la règle proportionnelle.

Les charges qui seront payées au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont afférentes à l'exercice en cours, sont évaluées au montant afférent à cet exercice.

C7.1.3 Droits et engagements hors bilan

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés à l'annexe, par catégorie, pour la valeur nominale figurant au contrat ou à la convention ou à défaut pour leur valeur estimée.

C7.2 Publication des extraits des actes constitutifs

La constitution de la Société de Transport en Commun du Hainaut et les statuts ont été approuvés par un arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 30 mai 1991, publié au Moniteur Belge du 10 août 1991.

C7.3 Modification des statuts

L'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 1994 publié au Moniteur Belge du 16 février 1995 modifie l'article 5 des statuts.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 10 juin 1999 publié au Moniteur Belge du 21 juillet 1999 modifie les articles 9, 23, 25 et 28 des statuts de la société.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 27 septembre 2001 publié au Moniteur Belge du 20 octobre 2001 modifie l'article 5 des statuts.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 10 novembre 2005 publié au Moniteur Belge du 07 décembre 2005 modifie les articles 1, 5, 11, 22, 29, 34, 36, 44 et ajoute un article 46 aux statuts de la société.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 20 octobre 2011 publié au Moniteur Belge du 10 novembre 2011 modifie les articles 10 et 11 des statuts.

C 8 Rapport de gestion

Commentaires sur les comptes annuels

C 8.1 Évolution du bilan (en milliers d'euros)

C 8.1.1 Actif

Actifs immobilisés

Rubriques	31.12.2013	31.12.2012	Variations	
Immobilisations incorporelles	19,7	9,2	+ 10,5	+ 113,9%
Immobilisations corporelles	22 658,5	23 497,4	- 838,9	- 3,6 %

Actifs circulants

Rubriques	31.12.2013	31.12.2012	Variations	
Créances à plus d'un an	65,7	73,7	- 8	-10,8%
Stocks	2 574,2	2 513,7	+ 60,5	+ 2,4%
Créances à un an au plus	3 968,0	2 652,3	+ 1 315,7	+ 49,6%
Disponible	428,1	469,8	- 41,7	- 8,9%
Comptes de régularisation	256,9	197,3	+ 59,6	+ 30,2%

Immobilisations incorporelles

L'évolution de ce poste s'explique principalement par des acquisitions de logiciels pour 26,7 et des amortissements s'élevant à 16,2 (annexe C.5.2 des comptes annuels).

Immobilisations corporelles

Les principales variations de ce poste s'expliquent par :

- > des travaux d'aménagement et de modernisation de nos dépôts (709,7) ;
- > l'achat de matériel pour les ateliers et nos centres d'entretien (216,1) ;
- > l'achat de matériel et mobilier de bureau (62,9) ;
- > l'achat de matériel informatique (14,2) ;
- > l'achat de matériel roulant (15,9) ;
- > l'acquisition de 3 autobus standard Citea (646,2) couverts par du financement géré par la SRWT ;
- > la désaffectation de 8 autobus standard (- 445,1) ;
- > la cession et désaffectation de biens et autre matériel roulant (- 80,8) ;
- > les immobilisations en cours (270,0) concernent des travaux d'aménagement et de modernisation de nos dépôts ;
- > la reprise d'amortissements (520,3) ;
- > des amortissements acquis de tiers (40,3) ;
- > les amortissements s'élevant à 2 522,9. Le détail des mouvements de ceux-ci se trouve au point C.5.3 des Comptes annuels.

Créances à plus d'un an

Cette rubrique comprend les avances faites au personnel suite au passage du paiement des rémunérations à terme échu (34,8) et les avances de caisses pour chauffeurs (31,0).

Stocks

Ils sont évalués au prix moyen pondéré et la valeur reprise au bilan tient compte de réductions de valeur actées.

Créances à un an au plus

Celles-ci sont constituées :

> des créances commerciales	2 679,2
> d'autres créances :	
- d'une créance sur la SRWT	1,2
- d'accises à récupérer	72,3
- d'une créance sur le Fisc	64,3
- de la T.V.A. à récupérer	880,7
- des montants restants à encaisser sur les ventes d'abonnements	7,4
- de diverses créances	262,9
TOTAL	3 968,0

L'augmentation de ce poste provient de la hausse des créances commerciales.

Disponible

Ce poste est constitué des avoirs en banque et à La Poste.

Comptes de régularisation

Ceux-ci comprennent des charges payées en 2013 ou avant mais imputables en tout ou en partie à l'exercice 2014 et des produits acquis représentant des produits à recevoir relatifs à l'exercice 2013 dont la perception n'aura lieu qu'en 2014. Ils comprennent principalement des charges (167,9) comptabilisées anticipativement, des produits des Oil swap (4,6) et des intérêts (84,3) acquis à recevoir en 2014.

C 8.1.2 Passif

Rubriques	31.12.2013	31.12.2012	Variations	
Créances à plus d'un an	8 220,7	8 226,6	- 5,9	- 0,1%
Stocks	1 131,0	841,3	+ 289,7	+ 34,4%
Créances à un an au plus	77,5	77,5		
Disponible	17 642,0	16 715,4	+ 926,6	+ 5,5%
Comptes de régularisation	2 899,9	3 552,7	- 652,8	- 18,4%

Capitaux propres

L'évolution de ce poste s'explique par :

- affectation du boni de l'exercice (270,8) ;
- la désaffectation de bien subsidiés (-75,4) ;
- la reprise d'amortissements de subsides en capital (75,4) ;
- l'amortissement de subsides en capital transférés aux résultats (- 276,7).

Provisions pour risques et charges

Ce poste est constitué :

- des provisions pour les sinistres "accidents tiers" ;
- des provisions pour litiges avec des agents et des fournisseurs ;
- des provisions pour risques et charges affectés aux travaux d'assainissement et de dépollution de certains de nos dépôts.

Dettes à plus d'un an

Elles représentent un emprunt conclu au niveau du Groupe TEC et destiné à couvrir le financement d'investissements d'exploitation.

Dettes à un an au plus

Les dettes à un an au plus reprennent :

- le compte courant avec la SRWT (89,9) ;
- les dettes envers les fournisseurs (5 904,1) ;
- un acompte reçu sur commande (0,5) ;
- les dettes fiscales, salariales et sociales (9 190,2) ;
- le compte cash pooling avec la SRWT (780,4) ;
- une dette envers TEC Liège (301,3) ;
- les autres dettes (1 375,7).

Comptes de régularisation

Ceux-ci comprennent des charges d'exploitation (16,0) et des intérêts sur emprunts (0,1) qui seront payés en 2014 mais qui sont afférents à l'exercice 2013 ainsi que des produits à reporter relatifs à des abonnements perçus d'avance (2 185,9), d'un report de subvention (485,4), des loyers perçus d'avance (19,2) et d'une plus-value sur Sale & Rent back (193,3).

C 8.2 Compte de résultats (en milliers d'euros)

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Rubriques	31.12.2013	31.12.2012	Variations	
I. Ventes et prestations				
Chiffre d'affaires	16 798,6	18 718,4	- 1 919,8	- 10,26%
Autres produits d'exploitation	65 260,7	62 042,3	+ 3 218,4	+ 5,19%
Total des ventes et prestations	82 059,3	80 760,7	+ 1 298,6	+ 1,61%

II. Coût des ventes et prestations				
Approvisionnements et marchandises	8 338,6	8 753,8	- 415,2	- 4,74%
Services et biens divers	30 998,9	31 329,2	- 330,3	- 1,05%
Rémunérations et charges sociales	39 933,9	38 625,6	+ 1 308,3	+ 3,39 %
Amortissements	2 539,1	2 776,9	- 237,8	- 8,57%
Réductions de valeur sur stocks et sur créances commerciales	- 87,2	199,8	- 287	- 143,67%
Dotations aux provisions	289,7	- 172,8	+ 462,5	+ 267,60%
Autres charges d'exploitation	44,9	26,3	+ 18,6	+ 70,60%
Total du coût des ventes et prestations	82 057,9	81 538,8	+ 519,1	+ 0,64%

III. Résultat d'exploitation	+ 1,4	- 778,1	+ 779,5	+ 100,19%
-------------------------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

RÉSULTAT FINANCIER

IV. Produits financiers	277,6	428,1	- 150,5	- 35,18%
V. Charges financières	8,2	13,9	- 5,7	- 41,36%
VI. Résultat courant avant impôt	+ 270,8	- 363,8	+ 634,6	174,45%

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

VII. Produits exceptionnels	0,0	0,0		
VIII. Charges exceptionnelles	0,0	0,0		
IX. Résultat de l'exercice avant impôt	+ 270,8	- 363,8	+ 634,6	+ 174,45%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

X. Impôts sur le résultat	0,04	0,13	- 0,09	- 66,42%
XI. Résultat de l'exercice	+ 270,76	- 363,9	+ 634,7	+ 174,41%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, hors transport scolaire, a diminué de 9,4 % par rapport à l'exercice précédent (-1.643.217 €).

Cette diminution résulte principalement des facteurs suivants :

D'une part, la simplification tarifaire de février 2013 qui a eu pour conséquence de favoriser la vente d'abonnements au détriment de la vente de billets et cartes.

Ensuite, depuis le 1^{er} juillet 2013, nous comptabilisons les abonnements 65+ réellement délivrés, qu'ils soient gratuits et payants, en chiffre d'affaires. La différence entre la subvention initialement perçue depuis le début de la mesure et les abonnements gratuits se retrouve en subvention. En 2013, la contribution des 65+ payants s'est élevée à 109.755 € (54%).

D'autre part, la modification de la comptabilisation de la subvention pour compenser la gratuité des 6-11 ans, reprise à hauteur de 60% en chiffre d'affaires pour tenir compte du prix actuel, engendre une diminution globale de 458.063 €, le solde étant comptabilisé dans la rubrique subvention.

Les recettes sur véhicules sont en diminution de 1,9% (-143.063 €) par rapport à 2012.

Le chiffre d'affaires 'abonnements' est en diminution (- 19,4%, soit -1.167.970 €). Cette chute est due à la modification des règles de comptabilisation, la partie « 40% » prise en charge par la Région wallonne étant désormais imputée en rubrique « Subvention » et non plus « Chiffre d'affaires ».

Les abonnements combinés ont diminué de 9%, les navetteurs étant passés au système zonal en 2013.

Les services spéciaux ont augmenté de 34,25% (+ 253.622 €) suite aux remplacements de trains ainsi que des conventions signées en 2013.

Les recettes du transport scolaire ont diminué de 23,66%, soit -291.239 € dont 110.106 € concernent le changement de comptabilisation de la subvention 6-11 ans. Les recettes de l'enseignement spécial ont également diminué à hauteur de 154.902 € (-17%) ; cette diminution est cependant compensée par de la subvention.

Les divers changements de comptabilisation en compte « 70 » rendant plus complexe l'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires, il nous semble préférable d'ajouter un commentaire sur la fréquentation réelle de nos véhicules.

En 2013, hors transports scolaires, notre clientèle a effectué 34.153.348 trajets, soit une hausse de 1,7% par rapport à 2012. Transports scolaires compris, le nombre de voyages en 2013 est de 41.231.226, en augmentation de 0,87% par rapport à 2012.

La croissance du nombre de trajets est surtout due aux abonnements (aussi bien mensuels que annuels).

En décembre 2013, nous comptons 17 787 abonnements annuels en cours de validité et 10 468 abonnements mensuels (28 255 abonnements au total), soit une augmentation de près de 74% par rapport à 2004.

Il appert que les voyages « abonnés » ont progressé au détriment des voyages « billets et cartes ».

Autres produits d'exploitation

Ce poste est constitué :

> Des subventions de la Région wallonne et autres pouvoirs publics (63 432 453,48 €).

> Des produits liés à notre activité (1 844 129,16 €) mais autres que des recettes de trafic.

Au niveau des subventions, la variation s'explique principalement par :

- l'octroi d'une subvention complémentaire (398,0),
- l'octroi d'un complément de subvention (2 444,3) pour palier au manque à gagner lié à la suppression de l'intervention de 50% de la Communauté Française pour les abonnements Lynx (complément alloué par la Région wallonne),
- le changement du calcul de la mise en compte pour les 65+, la gratuité 6-11 ans et les abonnements gratuits de l'enseignement spécial (903,3),
- les remboursements de subvention suite aux mouvements sociaux (- 32,2),
- la diminution de la subvention pour couvrir des charges d'investissements (-216,8),
- la diminution des subventions « Plan activa » (- 64,4) et « autres subventions » (-51,4).

Quant aux autres produits, une augmentation est constatée pour :

- la refacturation à l'Académie de la Mobilité (10,9),
- les prestations de travaux en garantie (141,7),
- les travaux et prestations à charges de tiers (86,3),
- la réduction du précompte professionnel suite au changement de comptabilisation de celle-ci (+ 303,6).

Une diminution est enregistrée pour :

- les indemnités diverses (- 157,2),
- la vente de mitrilles (- 56,5),
- la fabrication de pièces pour stock (- 111,5),
- la récupération de frais généraux (- 21,5) facturés, jusque juillet 2012, à la Communauté Française.

Approvisionnements et marchandises

Ce poste est constitué des matières et pièces nécessaires au fonctionnement de nos ateliers et centres d'entretien, des fournitures administratives et du gasoil routier.

Une diminution de 376 570 € est enregistrée sur le gasoil (- 6,37% ; soit - 2,97% sur le prix, - 0,73% sur la consommation moyenne et - 2,81% sur les kilomètres parcourus) ainsi que sur les marchandises diverses.

Services et biens divers

L'évolution principale de ce poste est due à :

- une diminution des frais d'intérimaires (-211,1), des frais de gardiennage (- 45,4), des commissions sur ventes (- 60,5), de l'échange « plaque contre abonnement » (-146,6) et des charges Loueurs lignes publiques (-82,7);

- des augmentations de charges : gaz (+ 65,4), électricité (+ 32,9), nettoyage des bâtiments (+ 17,9), assurances (+ 26,0), transports scolaires (+ 25,2) et TPMP (+ 50,6).

Rémunérations et charges sociales

Les causes essentielles d'accroissement de ce poste résident dans l'évolution naturelle des rémunérations (ancienneté 0,5%) et l'indexation des rémunérations au 1^{er} janvier 2013.

Amortissements

La variation de ce poste est liée à celle des différents postes des immobilisations (voir situation bilantaire et annexes).

Réductions de valeur

La diminution s'explique par une réduction de valeur sur stocks moins élevée qu'en 2012 et une reprise de réduction de valeur sur stocks plus élevée qu'en 2012.

Provisions

Le montant repris en 2013 est obtenu par la différence entre :

- les constitutions de provisions (+ 571 115 €),
- les utilisations et reprises de provisions (- 281 399 €).

Les principales constitutions concernent des travaux pour dépollution. Quant aux utilisations, celles-ci sont principalement relatives à des clôtures de certains litiges avec du personnel.

Autres charges d'exploitation

Quelques petites moins-values sur immobilisations corporelles, diverses taxes, intérêts moratoires et amendes justifient ce poste.

Charges financières

La diminution de ce poste est due à la baisse des intérêts débiteurs sur notre compte à vue et des autres frais bancaires.

Produits financiers

L'évolution s'explique par des amortissements de subsides en capital et des produits financiers divers moins élevés qu'en 2012.

C 8.2 Compte de résultats (en milliers d'euros)

Rubriques	31.12.2012	31.12.2013
Actif net corrigé	8 227	8 221
Fonds de roulement net	- 14 314	- 13 159
Besoins en fonds de roulement	- 14 757	- 13 587
Trésorerie nette	443	428
Cash-flow avant distribution	2 107	2 736
Ratio de liquidité au sens large	0,29	0,35
Ratio de liquidité au sens strict	0,19	0,25
Ratio de solvabilité (en %)	27,97	27,43

C 8.4 Examen des points repris à l'article 96 du code des sociétés

A. Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes 2013 ou une influence notable sur le développement de la société n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

B. Principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la société

Tous les litiges et risques font l'objet de provisions actées, que ceux-ci concernent :

- > le personnel,
- > la franchise de 12 394,68 euros par sinistre « accident de circulation » survenu avec nos autobus avant le 1^{er} juillet 2004,
- > les fournisseurs,
- > la dépollution des sites.

La plupart des risques majeurs sont couverts par une assurance spécifique :

Protection des biens

> Assurance incendie bâtiment.

Protection de l'activité

> Assurance RC Exploitation et RC Auto (accidents de circulation) et protection juridique,

> Assurance Tous Risques Chantier souscrite au cas par cas.

Protection des personnes

> Assurance-Loi,

> Assurance groupe,

> Assurance accidents corporels Administrateurs,

> Assurance soins de santé,

> Assurance accident vie privée pour les membres du personnel qui le souhaitent mais intervention de l'entreprise de 4,96 euros pour chaque agent,

> Assurance RC vie privée pour les membres du personnel qui le souhaitent, intervention de l'entreprise de 1,98 Euro par agent assuré,

> Assurances temporaires diverses (chauffeurs bénévoles,...),

> Assurance Assistance pour les voyages à l'étranger (personnes et véhicules).

Protection du parc automobile

> Assurance RC voiture avec franchise 12 394,68 euros par sinistre.

L'exercice 2013 a été marqué par la signature d'un contrat de service public (nouveau nom donné au contrat de gestion suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen le 3/12/2009) qui rétabli à terme l'équilibre entre les obligations imposées au Groupe TEC et les moyens mis à sa disposition.

Ce contrat prévoit l'évolution de subvention suivante :

- 2014 = 2013
- 2015 = 2014 indexé + 1% + 4,5 millions d'euros
- 2016 = 2015 indexé + 1% + 3 millions d'euros
- 2017 = 2016 indexé + 1%

Cette évolution permettra, à partir de 2015, de garantir l'équilibre budgétaire et de donner au Groupe TEC les moyens de déployer son plan stratégique.

L'année 2014 restera une année difficile dont le déficit devrait être largement limité (inférieur à 4,5 millions d'euros) grâce à un étalement des investissements, à l'allongement de 15 à 16 ans de la durée d'amortissement des bus et à un plan d'économies au niveau du Groupe de l'ordre de 6 millions sur base annuelle initié en 2013.

Compte tenu des éléments en notre possession, il n'existe pas d'autres risques et/ou incertitudes susceptibles d'engager la société.

C. Instruments financiers

Des couvertures de la consommation de gasoil routier du Groupe TEC ont été mises en place pour la période juillet 2011 à décembre 2016.

En 2013, la SRWT a étendu les couvertures pour amener le volume équivalent à 75 % de la consommation du Groupe TEC pour la période janvier 2014 à décembre 2016 et à 25% pour l'année 2017.

D. TEC Hainaut n'exerce aucune activité en matière de recherche et développement.

E. La société n'a pas de succursale.

F. Unité TVA

Le 1^{er} janvier 2008, le Groupe TEC a été reconnu comme un seul assujetti à la TVA. Cet agrément d'unité TVA regroupe la SRWT (représentant de l'unité TVA) et les TEC Hainaut, Namur-Luxembourg, Liège-Verviers, Brabant Wallon et Charleroi.

Bilan détaillé au 31 décembre 2013

ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations incorporelles			
Valeur d'acquisition	579 378,95		
- Amortissements	- 559 659,43		
Total des immobilisations incorporelles			19 719,52
Immobilisations corporelles			
Terrains et constructions			
Valeur d'acquisition		15 155 909,46	
- Amortissements		- 4 112 505,24	
Total des terrains et constructions			11 043 404,22
Installations, machines et outillages			
Valeur d'acquisition		11 481 997,83	
- Amortissements		- 7 980 698,56	
Total des installations, machines et outillage			3 501 299,27
Mobilier et matériel roulant			
Mobilier et matériel de bureau			
Valeur d'acquisition	1 445 218,65		
- Amortissements	-1 315 541,87		
Total du mobilier et du matériel de bureau		129 676,78	
Hardware			
Valeur d'acquisition	1 104 976,84		
- Amortissements	-1 078 009,69		
Total du hardware		26 967,15	
Matériel roulant d'exploitation			
Valeur d'acquisition	24 017 421,41		
- Amortissements	-18 859 511,71		
Total du matériel roulant d'exploitation		5 157 909,70	
Autre matériel roulant			
Valeur d'acquisition	983 181,88		
- Amortissements	- 757 589,51		
Total de l'autre matériel roulant		225 592,37	
Total du mobilier et du matériel roulant			5 540 146,00
Autres immobilisations corporelles			
Valeur d'acquisition		6 107 088,16	
- Amortissements		- 3 803 413,72	
Total des autres immobilisations corporelles			2 303 674,44
Immobilisations en cours et acomptes versés			269 965,39
Total des immobilisations corporelles			22 658 489,32

ACTIFS CIRCULANTS			
Créances à plus d'un an			
Autres créances			
Avances faites au personnel		34 769,68	
Provisions caisses chauffeurs		30 968,19	
Total des créances à plus d'un an			65 737,87
Stocks et commandes en cours d'exécution			
Stocks			
Approvisionnements	2 514 529,68		
En-cours de fabrication	0,00		
Total des stocks		2 514 529,68	
Commandes en cours d'exécution		59 650,12	
Total des stocks et commandes en cours			2 574 179,80
Créances à un an au plus			
Créances commerciales			
Factures aux clients		1 517 723,94	
Fournisseurs débiteurs		7 197,81	
Notes de crédit à recevoir		750 281,64	
Factures à établir		160 296,06	
Acomptes versés		234 620,37	
Clients douteux		9 806,06	
Réductions de valeurs actées sur clients douteux		-748,37	
Total des créances commerciales			2 679 177,51
Autres créances			
SRWT			
- Intérêts sur emprunts	67,60		
- Créance diverse	1 132,43		
Accises		72 292,80	
TVA		880 711,10	
Débiteurs divers		282 985,32	
Emballages cautionnés		18 208,40	
Recettes des ventes d'abonnements à recevoir		7 381,20	
Litige fiscal		64 258,99	
Réductions de valeurs actées sur créances		- 38 189,10	
Total des autres créances			1 288 848,74
Total des créances à un an au plus			3 968 026,25
Valeurs disponibles			
Valeurs échues remises à l'encaissement		13 406,10	
Avoirs			
en banque	277 777,07		
à La Poste	23 871,47		
en transfert interne	113 035,28		
		414 683,82	
Total des valeurs disponibles			428 089,92

Comptes de régularisation			
Charges à reporter		167 955,88	
Produits acquis		88 934,84	
Total des comptes de régularisation			256 890,72
TOTAL DE L'ACTIF			29 971 133,40

PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital			1 152 000,00
Le capital entièrement souscrit et libéré est représenté par 46 447 actions nominatives et sans valeur nominale. La SRWT détient 31 274 actions et les Communes en détiennent 15.173			
Réserves			
Réserve légale		115 200,00	
Réserves disponibles		5 939 625,92	
Total des Réserves			6 054 825,92
Subsides en capital			1 013 866,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges			
Autres risques et charges			1 130 981,83
DETTES			
Dettes à plus d'un an			
Dettes financières			
Établissements de crédit		77 500,00	
Total des dettes à plus d'un an			77 500,00
Dettes à un an au plus			
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			
Dettes financières			
Établissements de crédit		89 878,25	
Dettes commerciales			
- Fournisseurs	3 490 806,18		
- Clients créditeurs	5 022,16		
- Factures à recevoir	2 404 691,04		
- Notes de crédit à établir	3 583,20		
		5 904 102,58	

Acomptes reçus sur commandes		522,16	
Dettes fiscales, salariales et sociales			
Impôts	1 026 788,18		
Rémunérations et charges sociales			
- dettes sociales	7 266 156,08		
- dettes salariales	897 277,78		
		9 190 222,04	
Autres dettes			
SRWT	1 006 966,55		
TEC Liège	301 276,80		
Cash pooling	780 443,84		
Créditeurs divers	368 643,22		
		2 457 330,41	
Total des dettes à un an au plus			17 642 055,44
Comptes de régularisation			
Charges à imputer	16 049,62		
Intérêts sur emprunts	67,60		
Recettes encaissées pour abonnements anticipés	2 185 931,24		
Autres produits à reporter	504 552,83		
Plus-value Sale & Rent back	193 301,96		
			2 899 903,25
TOTAL DU PASSIF			29 971 133,40

**SOCIETE DE TRANSPORT EN COMMUN
DU HAINAUT
(en abrégé T.E.C. HAINAUT)**

**Rapport du collège des commissaires
à l'assemblée générale des actionnaires
sur les comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2013**

**Rapport du collège des commissaires à l'assemblée générale
des actionnaires de la SOCIETE DE TRANSPORT EN COMMUN DU
HAINAUT (en abrégé T.E.C. HAINAUT)
sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié par le Gouvernement wallon. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DE TRANSPORT EN COMMUN DU HAINAUT pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 29.971.133,40 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 270.789,77 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Jambes, le 2 mai 2014

MOORE STEPHENS - RSP Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par AXEL DUMONT
Réviseur d'entreprises associé

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par Michel TEFNIN
Associé-administrateur

FONDU, PYL, STASSIN & Cie SCRL
Commissaire
Représentée par Philippe VANDESTEENE
Associé - administrateur